



Conditions générales pour la MasterCard® prépayée de Skrill

Les présentes conditions générales s'appliquent à votre carte Skrill en plus des Conditions d'utilisation et de la Politique en matière de respect de la vie privée régissant les « Conditions d'utilisation » de votre compte Skrill (<https://www.skrill.com/fr/siteinformation/terms-conditions/>). Vous devez les lire attentivement et en conserver une copie pour référence ultérieure.

1. Définitions

1.1 « Cotisation annuelle pour la carte » : cotisation annuelle à payer pour l'utilisation de votre carte Skrill définie dans la section « Frais » de la page Carte prépayée Skrill de notre site Web.

1.2 « Jour ouvrable » : n'importe quel jour autre que le samedi, le dimanche, ou les jours fériés en Angleterre ou au Pays de Galles.

1.3 « Émetteur de la carte » : Paysafe Financial Services Limited, Compass House, Vision Park, Chivers Way, Cambridge CB24 9BZ.

1.4 « Période de réflexion » : la définition de l'expression est présentée dans la Clause 6.4.

1.5 « Sans contact » : une caractéristique de paiement qui vous permet de payer en approchant votre carte Skrill d'un lecteur du terminal à un point de vente.

1.6 « Frais » : montant que vous nous payez pour l'utilisation de nos services.

1.7 « Sigle d'acceptation de MasterCard » : sigle de marque de MasterCard International, Inc. comme décrit sur <http://www.mastercardbrandcenter.com> et qui est utilisé pour toutes les applications signifiant l'acceptation.

1.8 « Compte Skrill » : votre compte de paiement électronique enregistré ouvert auprès de notre société conformément à nos Conditions d'utilisation.

1.9 « Information d'identification du compte Skrill » : n'importe lequel des éléments de renseignements suivants : les coordonnées de votre carte Skrill (numéro de carte, date d'expiration et code CVV), votre code PIN, les informations que vous utilisez pour vous connecter à votre compte Skrill, votre numéro d'identification sécurisé, vos questions et vos réponses de sécurité et d'autres identifiants du compte Skrill et des renseignements spécifiques à votre compte Skrill.

1.10 « Carte Skrill » : la carte MasterCard® préparée de Skrill émise pour vous.

1.11 « Conditions générales » : les conditions générales liées à l'utilisation de votre carte Skrill.

1.12 « Conditions d'utilisation » : les conditions générales disponibles sur <https://www.skrill.com/en/siteinformation/terms-conditions/> qui régissent votre utilisation de votre compte Skrill.

1.13 « Limites de transaction » : la définition de l'expression est présentée dans la Clause 4.2.

1.14 « Nous, notre, Skrill » : Skrill Limited (numéro enregistré 4260907) dont le siège social est situé au Level 27, 25 Canada Square, London, E14 5LQ, Royaume-Uni.

1.15 « Site Web » : le site Web à l'adresse www.skrill.com.

1.16 « Vous » : la personne dont le nom figure sur la carte Skrill.



2. Votre carte Skrill

2.1 Vous pouvez utiliser votre carte Skrill dans tous les endroits qui affichent le sigle d'acceptation MasterCard, notamment des magasins, des restaurants, en ligne ou au téléphone. Vous pouvez également utiliser votre carte Skrill outremer. Avant d'utiliser la carte Skrill, assurez-vous qu'elle soit activée et qu'il reste suffisamment de crédit disponible (voir section 3). Vous ne pourrez pas utiliser votre carte Skrill après sa date d'expiration.

2.2 Votre carte Skrill n'est pas une carte de crédit ou une carte de débit.

2.3 Votre carte Skrill est émise par l'émetteur de la carte sous licence de MasterCard International Inc. la carte reste la propriété de l'émetteur de la carte.

3. Demander et activer votre carte Skrill

3.1 Pour demander une carte Skrill, vous devez avoir au moins 18 ans et résider dans un pays de l'espace unique de paiement en euros ou de certains autres pays autorisés. Nous aurons besoin de preuves de votre identité et de votre adresse, si nous n'avons pas encore collecté ces renseignements liés à votre compte Skrill. Nous pouvons vous demander de fournir des preuves documentaires pour prouver votre identité et votre adresse et nous pouvons effectuer des vérifications de manière électronique en vérifiant vos coordonnées avec des agences d'évaluation du crédit ou d'autres fournisseurs de service de vérification de l'identification. Des vérifications avec les agences d'évaluation du crédit seront entreprises aux fins de vérification uniquement, et non pour obtenir une évaluation du crédit et en acceptant ces conditions générales au moment de la demande et du fait de votre possession et votre utilisation continue de votre carte Skrill (une fois qu'elle est approuvée et émise pour vous), vous consentez expressément à notre réalisation de telles vérifications à notre discrétion.

3.2 Votre carte Skrill peut être libellée en EUR, USD, GBP ou PLN, on vous demandera de choisir une des devises susmentionnées au cours du processus de demande.

3.3 Nous examinerons votre demande dès que possible. Il nous appartiendra, à notre seule discrétion, de vous délivrer une carte Skrill. Si votre demande de carte Skrill est approuvée, nous nous efforcerons de vous envoyer votre carte Skrill dans les 15 jours ouvrables, toutefois, sachez que dans certaines circonstances, le délai peut être un peu plus long pour que votre carte Skrill vous parvienne.

3.4 Vous devez apposer votre signature dans la bande prévue à cet effet à l'arrière de la carte Skrill dès que vous la recevrez.

3.5 Afin d'activer la carte Skrill, vous devez consulter notre site Web et suivre les instructions pour le processus d'activation.

3.6 Lorsque vous demandez une carte Skrill, vous devrez accepter les présentes Conditions générales pour qu'une carte Skrill soit émise à votre nom. En utilisant la carte Skrill, vous acceptez les présentes Conditions générales (toujours sous réserve de la section 10) sur une base continue.

4. Fonds disponibles sur votre carte Skrill

4.1 Votre carte Skrill est une façon d'avoir accès à des fonds sur votre compte Skrill et ne tient pas de compte distinct.



4.2 Vous ne pouvez pas dépenser ou retirer un montant supérieur à ce qu'il y a sur votre compte Skrill ou au montant autorisé par les limites de chargement, de paiement et de retrait (« limites de transaction ») de votre compte Skrill ou par les limites de transaction de votre carte Skrill, selon ce qui est inférieur.

4.3 Les limites de transaction de votre carte Skrill dépendent d'un ensemble de facteurs, comme votre pays de résidence, le statut de vérification de votre compte Skrill et d'autres facteurs que nous utilisons occasionnellement pour déterminer ces limites à notre seule discrétion. Veuillez vous reporter aux paramètres de votre compte Skrill pour voir les limites de transaction de votre compte.

4.4 Les limites de transaction sont libellées en EUR, mais si votre carte Skrill est libellée dans une autre devise, le montant de ces limites sera converti en appliquant nos taux de change de vente de gros actuels qui sont accessibles en ligne sur la page « Frais » de notre site Web. Ces taux sont régulièrement mis à jour au fil de la journée. Des changements dans ces taux de change peuvent être appliqués immédiatement et sans notification.

4.5 Si pour une raison quelconque une transaction que vous effectuez avec votre carte Skrill amène un solde négatif sur votre compte Skrill, vous devez immédiatement charger des fonds sur votre compte Skrill pour couvrir ce solde négatif. Nous nous réservons le droit de prendre des mesures additionnelles, notamment en exigeant ou en imposant des paiements de votre part afin d'équilibrer tout solde négatif que vous présentez.

5. Utilisation de votre carte Skrill

5.1 Vous devez autoriser les transactions que vous réalisez par le biais du terminal d'un commerçant d'une des manières suivantes :

(a) Si vous utilisez une carte à PUCE et un code PIN, en saisissant votre code PIN;

(b) Si vous effectuez des paiements en utilisant une carte avec bande magnétique, en signant le reçu du commerçant; ou

(c) Si vous utilisez un paiement sans contact (si cette option est activée pour votre carte Skrill), en approchant votre carte Skrill d'un lecteur sans contact.

Vous ne pouvez pas retirer votre autorisation après avoir saisi votre code PIN, signé le reçu du commerçant ou approché votre carte Skrill d'un lecteur sans contact.

5.2 Vous devez autoriser les transactions en ligne en saisissant les coordonnées de votre carte Skrill, comme demandé par le détaillant. Cela signifie généralement de fournir le numéro de votre carte Skrill, le nom figurant sur votre carte Skrill, ainsi que la date d'expiration de la carte, et dans de nombreux cas, le numéro CVC imprimé au dos de votre carte Skrill. Vous ne pouvez pas retirer votre autorisation après avoir terminé votre transaction.

5.3 Vous devez toujours vous assurer que vous disposez des fonds nécessaires pour couvrir le montant de votre transaction et les frais applicables.

5.4 Après avoir autorisé votre transaction, les fonds de votre compte Skrill disponibles pour une dépense avec votre carte Skrill seront réduits du montant de la transaction plus tous les frais applicables. Veuillez noter que le débit réel de la transaction sur votre solde de compte Skrill peut prendre plus longtemps à traiter conformément au paragraphe suivant. Pour vérifier les fonds



disponibles, veuillez vous connecter à votre compte Skrill et vous reporter à votre « solde disponible ».

5.5 Si votre carte Skrill est libellée dans une devise différente de celle de votre compte Skrill, vous devrez payer des frais supplémentaires de conversion de devise pour chaque transaction. Veuillez vous reporter à la section 11 (Frais) ci-dessous pour plus de détails.

5.6 Vous pouvez consulter l'historique de vos transactions en vous connectant à votre compte Skrill.

6. Annulation ou expiration de votre carte Skrill et fin des conditions générales

6.1 Votre carte Skrill expirera à la date d'expiration imprimée sur le plastique de la dernière carte Skrill que nous vous avons délivrée, ou à toute autre date que nous vous aurions transmise. Vous ne serez pas en mesure d'utiliser votre carte Skrill après son expiration.

6.2 Peu avant l'expiration de votre carte Skrill, nous pouvons vous fournir une carte de remplacement ou vous contacter pour vous demander si vous avez besoin d'une carte de remplacement. Vous devez veiller à avoir suffisamment de crédit sur votre compte Skrill pour couvrir la cotisation annuelle de votre carte avant d'utiliser votre carte de remplacement. Nous nous réservons le droit de ne pas vous délivrer de nouvelle carte.

6.3 Aux fins des présentes conditions générales, votre carte de remplacement sera votre carte Skrill une fois que vous l'aurez reçue ou à l'expiration de votre carte Skrill actuelle, selon ce qui se produit en dernier.

6.4 Vous pouvez annuler votre carte Skrill jusqu'à quatorze (14) jours après l'avoir reçue. Cette période de quatorze (14) jours s'appelle la « Période de réflexion ». Nous vous rembourserons les frais initiaux de la cotisation annuelle pour la carte si vous l'annulez au cours de la Période de réflexion.

6.5 Vous pouvez également annuler votre carte Skrill à tout moment après la Période de réflexion de quatorze (14) jours. Toutefois, la cotisation annuelle de votre carte pour l'année au cours de laquelle la carte est annulée ne sera pas remboursée.

6.6 Vous pouvez annuler votre carte Skrill immédiatement en utilisant les outils mis à votre disposition dans la section « Carte prépayée Skrill » ou en appelant le service d'assistance à la clientèle au +44 (0) 203 308 2520. Vous pouvez également annuler votre carte Skrill en nous envoyant un message depuis la section « [Nous contacter](#) » de notre site Web. Toutefois, l'annulation via notre site Web ne sera pas immédiatement effective et nous ne serons pas responsables de tout retard d'annulation rencontré dans cette situation.

6.7 Les présentes conditions générales prendront automatiquement fin sans que vous en soyez avisé dans les cas suivants :

(a) Annulation de votre carte Skrill; ou

(b) Clôture du compte Skrill lié à votre carte Skrill.

6.8 Nous pouvons mettre un terme aux présentes conditions générales pour quelque raison que ce soit moyennant un préavis de deux (2) mois.



6.9 Après l'expiration ou l'annulation de votre carte Skrill ou la fin des présentes conditions générales, vous ne pourrez plus utiliser votre carte Skrill et vous devrez la détruire en coupant la puce de la carte et la bande magnétique. Vous devez mettre en œuvre tous les efforts raisonnables pour détruire votre carte Skrill de manière sécurisée de sorte qu'aucun tiers ne puisse se procurer le numéro de votre carte ou votre numéro de sécurité.

6.10 À l'exception de ce qui est prévu par la Clause 6.4, à la fin des présentes Conditions générales, vous ne serez admissible à un remboursement de l'argent que vous avez déjà dépensé pour des transactions auxquelles vous avez consenti ou pour quelque frais que ce soit concernant l'utilisation de la carte Skrill avant la fin des Conditions générales.

6.11 Nous pouvons suspendre, bloquer ou restreindre autrement votre carte Skrill à tout moment sans responsabilité à votre égard dans les cas suivants :

(a) Nous avons des motifs valables de suspecter une fraude, un abus ou une autre infraction à la sécurité concernant votre carte Skrill;

(b) Vous êtes en infraction des présentes Conditions générales ou des Conditions d'utilisation; ou

(c) Nous devons le faire pour respecter la loi.

Nous vous préviendrons de tout blocage, suspension, ou restriction de votre carte Skrill et des raisons d'une telle mesure ou, si ce n'est pas possible, immédiatement après la suspension, le blocage ou la restriction à moins que cela ne compromette les mesures de sécurité raisonnable ou que le faire soit contraire à la loi. Nous réactiverons votre carte Skrill ou la remplacerons par une nouvelle dès que possible une fois que les raisons de la suspension et/ou de la restriction prendront fin.

7. Assurer la sécurité de votre carte Skrill

7.1 Vous devez traiter votre carte Skrill comme de l'argent en espèce et la conserver en sécurité à tout moment. La carte Skrill vous est personnelle et vous ne devez pas laisser qui que ce soit d'autre l'utiliser.

7.2 Vous recevrez un code PIN pour votre carte physique et vous devez conserver votre code PIN en toute sécurité. Vous devez garder votre code PIN secret à tout moment et vous ne devez pas le révéler à quiconque. Si vous pensez que votre code PIN a été ou pourrait avoir été révélé à une autre personne ou compromis d'une quelconque façon, vous devez nous en informer dans les plus brefs délais en appelant le service d'assistance pour les cartes perdues ou volées accessible 24h/24 au +44 (0) 203 308 2530.

7.3 Nous vous recommandons de vérifier le solde de votre compte et l'historique de vos transactions de façon régulière en ligne sur notre site Web. Vous devez nous signaler toute transaction que vous ne reconnaissez pas conformément à la section 8 ci-dessous.

7.4 Si vous perdez votre carte Skrill, si elle est volée ou si vous soupçonnez qu'une autre personne l'a utilisée, vous devez nous en informer dans les plus brefs délais en appelant le service d'assistance pour les cartes perdues ou volées accessible 24h/24 au +44 (0) 203 308 2530 afin que nous puissions annuler votre carte Skrill. Vous pouvez également signaler la perte ou le vol de votre carte Skrill dans la section « Carte prépayée Skrill » sur le site Web. En cas de retard excessif, vous pourriez être



responsable de toutes les pertes occasionnées. Si vous soupçonnez que votre carte Skrill est utilisée par une autre personne, vous devez également contacter la police et signaler l'incident.

8. Votre responsabilité et vos remboursements

8.1 Si vous pensez que vous avez perdu les coordonnées d'identification de votre compte Skrill, si elles ont été volées, dans le cas d'une transaction non autorisée, ou dans une transaction qui n'a pas été exécutée ou qui a été incorrectement exécutée par nous, vous devez nous en informer dans les plus brefs délais et dans tous les cas pas plus tard que 13 mois après la date du débit, en utilisant la section « [Nous contacter](#) » de notre site Web ou en contactant les services à la clientèle au +44 (0) 203 308 2520. En cas de demande de notre part, vous devez également nous écrire dans les sept jours afin de confirmer la perte, le vol ou le possible abus.

8.2 Sous réserve des sections 8.3 et 8.4, vous serez admissible à un remboursement du montant d'une transaction non autorisée ou d'une transaction incorrectement exécutée par nous, le cas échéant, à la restauration de votre compte Skrill dans l'état dans lequel il aurait été si la transaction non autorisée ou la transaction incorrectement exécutée par nous ne s'était pas produite, pour autant que vous nous ayez informés de la transaction en question dans les plus brefs délais et dans tous les cas pas plus tard que 13 mois après la date du débit (sauf dans les cas où nous ne vous avons pas fourni ou n'avons pas mis à votre disposition les renseignements nécessaires concernant la transaction). En cas de retard excessif, vous pourriez être responsable de toutes pertes occasionnées.

8.3 Sous réserve de la section 8.4, vous êtes responsable à hauteur maximale de 50 £ (ou l'équivalent dans la devise locale) de toutes les pertes occasionnées dans le cadre d'une transaction non autorisée découlant de :

(a) L'utilisation de votre carte Skrill ou des renseignements d'identification de votre compte Skrill lorsque ceux-ci ont été perdus ou volés; ou

(b) Lorsque vous n'avez pas assuré la sécurité des renseignements d'identification de votre compte Skrill.

8.4 Vous ne serez pas responsable des pertes occasionnées dans le cadre d'une transaction non autorisée, si vous avez mis en œuvre les efforts raisonnables pour protéger votre carte Skrill et les renseignements d'identification de votre compte Skrill des risques de perte ou de vol et que lorsque vous avez pris connaissance d'une transaction non autorisée ou de la perte ou du vol de votre carte Skrill ou des renseignements d'identification de votre compte Skrill, vous nous en avez informés rapidement. Vous ne serez pas responsable de toutes pertes qui se produisent après que vous nous ayez informés du vol ou de la possible utilisation non autorisée de votre carte Skrill ou des renseignements d'identification de votre compte Skrill, comme décrit dans la section 8.1.

8.5 Vous serez responsable de toutes les pertes subies dans le cadre d'une transaction non autorisée si :

i. Vous avez agi de manière frauduleuse;



- ii. Vous avez compromis la sécurité de votre compte Skrill de manière intentionnelle ou du fait d'une faute grave (par exemple en ne respectant pas la section 8); ou
- iii. Vous avez communiqué les renseignements d'identification de votre compte Skrill à une autre personne qui a ensuite utilisé ces informations pour réaliser une transaction.

Dans ces circonstances, nous nous réservons le droit de vous facturer tous les coûts raisonnables que nous engageons pour arrêter l'utilisation de votre carte Skrill ou de votre compte Skrill et pour récupérer les montants ainsi dus.

8.6.1 Sous réserve de la section 8.6.2, vous pouvez être admissible à demander un remboursement dans le cadre de transactions pour lesquelles l'autorisation ne précisait pas le montant exact de la transaction lorsque l'autorisation a été donnée et que le montant de la transaction dépassait le montant que vous auriez pu raisonnablement attendre, en prenant en considération votre schéma de dépense précédent, les présentes Conditions générales et les circonstances de la transaction.

8.6.2 Nonobstant les dispositions de la section 8.1, une demande de remboursement dans les circonstances définies dans la section 8.6.1 ne sera pas acceptée dans les cas suivants : (a) vous avez consenti directement auprès de nous à l'exécution de la transaction de paiement et les informations sur la transaction de paiement ont été rendues accessibles ou vous ont été communiquées par nous ou par le bénéficiaire au moins quatre (4) semaines avant la date de la transaction; (b) vous introduisez une demande plus de huit (8) semaines après que votre carte Skrill ait été débitée, toujours sous réserve des dispositions des sections 8.3 et 8.4.

8.7 Vous reconnaissez que votre bénéficiaire prévu d'une transaction depuis votre compte Skrill n'est pas tenu d'accepter la transaction. Si un bénéficiaire prévu décline une transaction effectuée depuis votre compte Skrill, celui-ci sera recredité du montant de la transaction et aucuns frais ne vous seront facturés.

8.8 Si vous recevez sur votre compte Skrill des fonds qui ne devaient pas vous être transférés, nous serons autorisés à reprendre ces montants de votre compte Skrill.

9. Notre responsabilité

Comme d'autres cartes de paiement, nous ne pouvons pas garantir qu'un détaillant acceptera votre carte Skrill, ou que nous autoriserons toute transaction particulière. Cette situation peut être due à un problème lié aux systèmes, à un élément sortant de notre contrôle raisonnable ou parce que nous soupçonnons que votre carte Skrill soit mal utilisée. Ainsi, nous ne serons pas tenus responsable du refus d'un détaillant d'accepter votre carte Skrill, si nous n'autorisons pas une transaction, ou si nous annulons ou suspendons l'utilisation de votre carte Skrill, dans la mesure autorisée en vertu des présentes Conditions générales et de la loi. Sauf indication contraire aux termes de la loi, nous ne serons pas responsables de toutes pertes ou tous dommages directs ou indirects que vous pourriez subir en raison de votre utilisation totale ou partielle ou de votre incapacité à utiliser votre carte Skrill, ou de l'utilisation de votre carte Skrill par une tierce personne. Nous ne serons également pas responsables de toutes pertes ou dépenses que vous subiriez du fait de notre respect d'exigences légales ou réglementaires. Dans le cas où vous n'utilisez pas votre carte Skrill conformément aux présentes Conditions générales, ou si nous découvrons que vous utilisez la carte Skrill de manière frauduleuse, nous nous réservons le droit de vous facturer tous les coûts raisonnables que nous engagerons pour vous empêcher d'utiliser votre carte Skrill ou récupérer les montants dus du fait de vos activités.



10. Modifications des Conditions générales

10.1 La version à jour des Conditions générales de la carte Skrill sera toujours accessible sur notre site Web. Nous pouvons modifier ces conditions à tout moment. Toutes les modifications vous seront communiquées par courriel. Sauf si nous vous donnons expressément une date d'entrée en vigueur différente, les modifications entreront en vigueur deux (2) mois après qu'elles vous auront été communiquées, sauf si vous nous avez signifié votre objection aux modifications proposées avant leur entrée en vigueur. Dans ce cas, nous nous réservons le droit d'annuler votre carte Skrill en vous donnant un préavis de deux (2) mois. Votre droit d'annuler votre carte Skrill à tout moment sans frais d'annulation n'est pas affecté par cette disposition.

10.2 Les modifications des limites de dépenses de votre carte Skrill qui sont nécessaires afin que nous nous conformions aux exigences légales ne sont pas considérées comme des modifications des présentes Conditions générales, ne nécessitent dès lors pas de notification préalable. Vous pouvez toujours vérifier vos limites de dépenses en vous connectant à votre compte Skrill.

11. Les Frais

11.1 Les frais applicables à votre carte Skrill sont définis sur la page « Frais » de notre site Web.

11.2 Les frais seront déduits du solde de votre compte Skrill. Les frais sont libellés en EUR, mais si votre compte Skrill est libellé dans un devis différent, le montant des frais sera converti en utilisant nos taux de change de vente de gros actuels qui sont accessibles en ligne sur la page « Frais » de notre site Web. Ces taux sont régulièrement mis à jour au fil de la journée. Des changements dans ces taux de change peuvent être appliqués immédiatement et sans notification.

Lorsque vous utilisez votre carte Skrill dans un distributeur automatique, vous pouvez également être soumis à des frais applicables, à des règles et règlements liés à la majoration du distributeur automatique concerné, ou à une autre institution ou association financière.

11.3 Si vous effectuez une transaction qui nécessite une ou plusieurs conversions de devises (par exemple parce que votre carte Skrill ou votre compte Skrill est libellé dans une devise différente de la devise utilisée par le détaillant), nous vous facturerons des frais de devises étrangères qui sont présentés dans la section « Frais » de notre site Web et qui sont exprimés sous la forme de pourcentage applicable en plus des frais de transaction.

11.4 Le taux de change applicable à chaque transaction est déterminé par MasterCard et dépend du moment où une transaction est effectuée au moyen du système de MasterCard. Cela dépend alors du moment où la banque acquéreuse du bénéficiaire soumet la transaction pour un paiement par nous. Le taux de change effectivement appliqué sera affiché dans votre historique de transaction du compte Skrill une fois la transaction traitée.

12. Vos coordonnées

Vous devez nous faire savoir dès que possible si vous changez votre nom, votre adresse, et votre numéro de téléphone ou votre adresse courriel en utilisant les coordonnées affichées dans la section « [Nous contacter](#) » de notre site Web. Si nous vous contactons dans le cadre de votre carte Skrill, par exemple, pour vous informer que nous avons annulé votre carte Skrill ou pour vous envoyer un remboursement par chèque, nous utiliserons les coordonnées les plus récentes que vous nous avez communiquées. Tout courriel qui vous sera adressé sera traité comme reçu dès qu'il est envoyé par



nous à moins que dans les 24 heures nous recevions une notification d'échec indiquant que le courriel n'a pas été transmis. Nous ne serons pas responsables envers vous si vos coordonnées ont changé et que vous ne nous en avez pas informés.

13. Protection des données

13.1 Lorsque vous faites une demande de carte Skrill et que vous l'utilisez, vous acceptez que nous puissions utiliser vos renseignements personnels conformément à notre Politique en matière de respect de la vie privée. Notre Politique en matière de respect de la vie privée est définie sur notre site Web et comprend des détails sur les renseignements personnels que nous recueillons, la manière dont ils seront utilisés et les personnes à qui ils seront communiqués.

13.2 En utilisant la carte Skrill chez des détaillants ou ailleurs pour effectuer un paiement ou retirer de l'argent, vous consentez également à l'utilisation de vos renseignements personnels au besoin pour exécuter le paiement conformément aux exigences réglementaires et aux règles de MasterCard. Selon l'endroit où vous utilisez votre carte Skrill, la transaction peut inclure le traitement de vos renseignements en dehors de l'Espace économique européen.

14. Différends avec des détaillants

Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les biens ou les services que vous achetez en utilisant votre carte Skrill. Tous les différends de ce type doivent être traités directement avec le commerçant fournissant les biens ou services pertinents. Une fois que vous avez utilisé votre carte Skrill pour faire un achat, nous ne sommes plus en mesure d'interrompre la transaction. Toutefois, lorsque vous avez utilisé votre carte Skrill pour acheter des biens ou des services, vous pouvez introduire une plainte contre le commerçant si les biens ou les services ne sont pas satisfaisants, n'ont pas été fournis, n'ont été fournis qu'en partie, ou ne correspondent pas à la description du fournisseur. Vous devez nous informer de tout différend dans les 60 jours de l'achat et le remboursement ne sera effectué sur votre compte que s'il est garanti par le commerçant. Si vous introduisez une demande de remboursement de manière à tort, nous serons autorisés à vous facturer tous les frais que nous engagerons raisonnablement dans le cadre de la demande de remboursement et nous serons autorisés à débiter votre compte Skrill du montant de tels frais.

15. Communication

15.1 Si vous avez une demande concernant votre carte Skrill, vous pouvez utiliser la section « Nous contacter » sur le site Web. Nous traiterons votre demande rapidement. Si vous ne souhaitez pas faire de demande de cette façon, vous pouvez également appeler la ligne téléphonique de nos services à la clientèle au +44 (0) 203 308 2520 ou nous joindre à l'adresse suivante :

Skrill Limited
Level 27
25 Canada Square
London E14 5LQ
Royaume-Uni

La ligne téléphonique des services à la clientèle est un service facturable. Toutes notifications et communications liées à votre carte Skrill doivent être faites de la même façon, sauf indication



contraire dans les présentes Conditions générales. Vous aurez besoin d'une adresse courriel valide et d'un accès à Internet pour communiquer avec nous au moyen du site Web.

15.2 Les présentes Conditions générales sont conclues en anglais et toutes les communications et notifications liées aux présentes Conditions générales seront en anglais.

16. Plaintes

Si vous n'êtes pas satisfait(e) d'une quelconque façon de votre carte Skrill ou de la façon dont elle est gérée ou si vous avez d'autres plaintes liées à votre carte Skrill, veuillez nous contacter en premier en utilisant la section « Nous contacter » sur le site Web, en nous appelant au +44 (0) 203 308 2520 ou en nous contactant à l'adresse postale suivante :

Skrill Limited
Level 27
25 Canada Square
London E14 5LQ
Royaume-Uni

afin que nous puissions enquêter sur la situation pour vous.

Nous nous efforcerons de traiter toutes les plaintes que vous pourriez avoir de manière rapide et juste et nous vous informerons des résultats de notre enquête. Si vous n'êtes pas satisfait(e) du résultat, vous pouvez déposer une plainte auprès du Financial Ombudsman Service - Financial Ombudsman Service, Exchange Tower, London, E14 9SR. Téléphone : 0800 023 4567 ou 0300 123 9123 et courriel : complaint.info@financial-ombudsman.org.uk. Plus de détails sont disponibles dans notre dépliant sur les plaintes ou auprès de l'équipe du [service à la clientèle](#).

17. Compensation

La carte Skrill est un produit monétaire électronique et bien qu'il s'agisse d'un produit réglementé par Financial Conduct Authority, elle n'est pas couverte par un régime de compensation des services financiers. Il n'y a pas de régime de compensation pour couvrir les pertes faisant l'objet d'une réclamation en connexion avec la carte Skrill. Cela signifie qu'au cas où Paysafe Financial Services Limited ou nous devenions insolvables, vos fonds peuvent perdre toute valeur et être inutilisables et vous pourriez ainsi perdre votre argent.

18. Attribution

Les présentes Conditions générales vous sont personnelles et vous ne pouvez pas affecter ou autrement transférer vos droits et vos obligations en vertu de ceux-ci. Nous pouvons attribuer, transférer ou sous-traiter nos droits et nos obligations en vertu des présentes Conditions générales à une autre société, à tout moment en vous donnant un préavis de deux (2) mois à ce sujet. Si vous le faites, vos droits ne seront pas affectés.

19. Loi applicable

Les Conditions générales sont régies conformément aux lois d'Angleterre et du Pays de Galles. Vous et nous, nous soumettons à la juridiction exclusive des tribunaux anglais, sauf lorsque la législation européenne l'interdit.



20. Informations réglementaires

20.1 Votre carte Skrill est émise par Paysafe Financial Services Limited, Compass House, Vision Park, Chivers Way, Cambridge CB24 9BZ, qui est autorisée et réglementée par Financial Conduct Authority (numéro d'enregistrement 900015) pour l'émission d'argent électronique et d'instruments de paiement et l'offre de services de paiement. Votre carte Skrill est la propriété de Paysafe Financial Services Limited et n'est pas transférable à une autre personne.

20.2 Skrill Limited est constituée en Angleterre et au Pays de Galles et son siège social se situe à l'adresse suivante : Level 27, 25 Canada Square, London, E14 5LQ, Royaume-Uni. Vous pouvez nous joindre de manière électronique en utilisant la section « Nous contacter » de notre site Web. Skrill Limited est autorisée et réglementée par Financial Conduct Authority comme émetteur d'argent électronique (N° d'enregistrement 900001).

20.3 L'adresse de Financial Conduct Authority est la suivante : 25 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 5HS, Royaume-Uni. Son site Web se trouve à l'adresse <http://www.fca.org.uk/>